



Ville de
Baie-Comeau

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné conformément à l'article 320 de la Loi sur les cités et villes, que le calendrier des séances du conseil municipal de la Ville de Baie-Comeau sera, pour l'année 2018, le suivant :

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2018

MOIS	DATE
Janvier 2018	➤ Lundi 22 janvier à 20 h
Février 2018	➤ Lundi 19 février à 20 h
Mars 2018	➤ Lundi 19 mars à 20 h
Avril 2018	➤ Lundi 16 avril à 20 h
Mai 2018	➤ Lundi 21 mai à 20 h
Juin 2018	➤ Lundi 18 juin à 20 h
Juillet 2018	➤ Mardi 3 juillet à 20 h
Août 2018	➤ Lundi 20 août à 20 h
Septembre 2018	➤ Lundi 10 septembre à 20 h
Octobre 2018	➤ Lundi 15 octobre à 20 h
Novembre 2018	➤ Lundi 19 novembre à 20 h
Décembre 2018	➤ Lundi 17 décembre à 20 h

Ce calendrier est aussi disponible sur le site Web de la Ville au www.ville.baie-comeau.qc.ca

Baie-Comeau, le 13 décembre 2017


ANNICK TREMBLAY, greffière et
directrice des affaires juridiques